

tassinlademilune.fr



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE
DES FAMILLES

LA MAISON DES FAMILLES

Un lieu d'accueil pour tous - Édition 2024 - 2025



SOMMAIRE

· ÉDITO	p. 4
· LA MAISON DES FAMILLES EN QUELQUES MOTS	p. 5
· LE PROGRAMME PERMANENT	p. 7
· LE PROGRAMME MENSUEL	p. 10
· LES CONSULTATIONS INDIVIDUELLES AVEC DES PROFESSIONNELS	p. 11
· ZOOM SUR... LE CHÈQUE FAMILLE	p. 13
· QUELQUES MOTS SUR L'HISTOIRE DE LA MAISON DES FAMILLES	p. 14
· CONTACTS	p. 14



« À Tassin la Demi-Lune, nous avons une ambition, faciliter la vie des parents »

Au cœur de la ville et de son histoire, située dans la traboule verte qu'offrent les Jardins de l'Hôtel de Ville, la Maison des Familles, est un lieu chargé de sens pour notre ville. Hier, lieu de refuge pour la Résistance, aujourd'hui lieu d'accueil pour tous.

Il y a 5 ans, la municipalité a souhaité offrir à ce joyau du patrimoine naturel et bâti une seconde vie en cohérence avec cet héritage, en l'ouvrant aux familles, forces vives de notre belle commune.

De la petite enfance aux grands séniors, la municipalité souhaite que chaque Tassilunois puisse bénéficier d'un accompagnement au quotidien, à chaque étape de sa vie. La Maison des Familles en est l'une des meilleures incarnations. Elle propose une offre d'aides, de services et d'activités, ainsi que de nombreux moments d'échanges festifs et conviviaux. En créant sa Maison des Familles, la Ville de Tassin la Demi-Lune a souhaité porter des valeurs essentielles telles que la solidarité et l'ouverture à tous. L'objectif ? Rompre avec les situations d'isolement ou de fragilité et contribuer au renforcement du lien entre les Tassilunois.

Au quotidien, une équipe compétente, transversale et à l'écoute se tient à la disposition de chacun pour aiguiller, conseiller et soutenir, quels que soient les problématiques rencontrées et les besoins exposés. Nous les remercions pour leur professionnalisme, leur engagement au service de tous les habitants ainsi que pour leur créativité dans la construction d'une programmation sans cesse renouvelée, riche et diversifiée (ateliers thématiques, conférences, animations...).

Caroline ACQUAVIVA

Adjointe déléguée à la Politique de la famille et de la petite enfance, Action sociale, Relations avec les associations caritatives, Lutte contre les exclusions, les discriminations et les violences intrafamiliales

Pascal CHARMOT

Maire de Tassin la Demi-Lune,
Conseiller métropolitain



LA MAISON DES FAMILLES EN QUELQUES MOTS

POURQUOI UNE MAISON DES FAMILLES ?

La Maison des Familles est née de la volonté municipale de mettre en œuvre une politique familiale de prévention et d'information, axée sur le soutien à la personne dans toutes les étapes de la vie. **Lieu d'accueil intergénérationnel, d'écoute, de ressources et d'orientation, elle accompagne les usagers dans les problématiques du quotidien, de la petite enfance jusqu'aux seniors.** La Maison des Familles propose également des temps d'échanges et de partage conviviaux entre les générations.

QUI VOUS REÇOIT ?

Que ce soit pour participer à un atelier ou venir échanger librement, la Maison des Familles est un service municipal confidentiel et gratuit. Tout au long de l'année, elle rassemble des agents municipaux, des bénévoles et des partenaires (associations, professionnels...) pour **des moments d'écoute et de rencontres afin de créer du lien. En parallèle, elle met en place des conférences participatives et des ateliers collectifs. Des consultations en rendez-vous individuels auprès de professionnels et à des tarifs préférentiels** sont aussi possibles.

Le Tassin Info Famille (TIF) du service municipal Petite Enfance

est également présent dans les locaux de la Maison des Familles pour une information des parents sur l'ensemble des modes d'accueil (collectifs et individuels), la gestion des commissions d'admission en crèche et les chèques Petite Enfance.





LA MAISON DES FAMILLES, UN LIEU RESSOURCES OUVERT À TOUS

Autour des trois piliers fondamentaux, « **Bien grandir** », « **Bien vivre** » et « **Bien dans son quotidien** », la Maison des Familles met en œuvre **un programme permanent** 📢 avec des rendez-vous hebdomadaires et **un programme mensuel** 📅 autour de grandes thématiques (conférences, ateliers, spectacles ou rencontres), visant à renforcer les liens familiaux, soutenir les couples, accompagner chacun (les familles, les aînés, les personnes isolées, les aidants...).





LE PROGRAMME PERMANENT

La Maison des Familles propose des animations et des permanences, gratuites, sur inscriptions et accueil en parallèle, des consultations avec des professionnels, à des tarifs préférentiels.



BIEN GRANDIR

Faciliter la vie des parents

Le guichet unique Tassin Info Famille (TIF) du Service Petite Enfance de la Mairie informe sur l'ensemble des modes d'accueil (collectifs ou individuels) pour un accompagnement le plus adapté aux besoins des familles. Il instruit également les demandes de places en crèche lors des commissions d'admission et les chèques Petite Enfance.

Contact sur rendez-vous :

en ligne : tassinlademilune.portailcitoyen.eu/demarche/119/2

ou par mail : tif@villettassinlademilune.fr ou au 06 88 30 02 36



BIEN VIVRE

Accompagnement vers un emploi choisi par une coach professionnelle

Bilan personnel ou professionnel (bilan de compétences), définition du projet professionnel, validation de l'activité par le réseau...

Les mardis de 9h à 12h

Gratuit – Sur RDV au 06 43 63 21 02

Atelier mémoire seniors « Remue-méninges »

Sous forme ludique, des exercices permettant un entraînement progressif : jeux de langage, d'observation, de raisonnement, de mémoire, de culture générale...

Par le Centre social de l'Orangerie

Les jeudis de 10h à 12h (hors vacances scolaires)

Inscriptions au 04 78 34 14 82 (adhésion et inscription annuelles au centre social)

Halte Relais France Alzheimer et maladies apparentées

Des temps de convivialité et d'échanges entre les personnes malades et leurs proches aidants ou des temps d'activités séparées pour le plaisir des seuls malades et un moment de répit pour les aidants.

Animés par une psychologue et des bénévoles.

Les jeudis de 14h à 16h30

Inscriptions au 06 14 06 65 85

Ateliers mémoire France Alzheimer et maladies apparentées

- Pour les aidés : malades au stade léger ou modéré

Un lundi sur deux de 14h à 16h ou un vendredi sur deux de 9h à 11h

- Pour les aidants et ex-aidants

Un vendredi sur deux de 9h à 11h en alternance avec l'autre groupe

Inscriptions au 06 14 06 65 85

Séances de sophrologie France Alzheimer et maladies apparentées

- Pour les aidés : malades au stade léger ou modéré

Un vendredi sur deux de 11h à 12h

- Pour les aidants ou ex-aidants

Un vendredi sur deux de 11h à 12h en alternance avec l'autre groupe

Inscriptions au 06 14 06 65 85



BIEN DANS SON QUOTIDIEN

Conciliateur de justice

Pour trouver une solution amiable (sans procès) afin de régler un différend entre deux parties ou plus : relations bailleurs/locataires, litiges de la consommation, copropriétés, troubles du voisinage...

(Uniquement pour les litiges en matière civile)

Un mardi sur deux - de 8h30 à 12h

Gratuit - Sur RDV au 04 72 59 22 11

Permanence d'accompagnement dans les démarches administratives

Rédaction de courriers, appels téléphoniques, demandes en ligne, formalités...

Les mercredis de 9h à 12h

Gratuit - Sur RDV au 04 78 73 18 14

Permanence numérique d'accompagnement à l'utilisation des tablettes, smartphones, ordinateurs portables

Apprentissage et gestion d'une boîte mails, enregistrement de documents, courses en ligne, « Doctolib » et autres applications...

Les jeudis de 9h à 12h et samedis de 10h à 12h

Gratuit – Sur RDV au 04 78 73 18 14

Permanence d'accompagnement dans les démarches numériques

Démarches administratives, saisie d'une demande en ligne (CAF, Préfecture, actualisation France Travail...), compréhension et/ou rédaction de courriers...

Par l'association Amely

Les vendredis de 9h à 12h

Gratuit – Sur RDV au 04 78 73 18 14

Permanence d'accompagnement aux démarches en ligne liées à la recherche de logement

Inscription Action logement, création compte autonome, inscription en ligne hors Rhône...

Par le service Action sociale de la Ville

Les mardis de 14h à 16h

Gratuit – Sur RDV au 04 72 59 22 30

Accompagnement à la gestion budgétaire

Stationnement du Bus « Point Conseil Budget » de l'UDAF Rhône Métropole de Lyon

Un vendredi matin par mois à proximité du marché des Tuileries (face au 119, avenue Charles de Gaulle)

Gratuit - sur RDV au 04 27 02 23 45

Accompagnement juridique et fiscal

Pour des démarches administratives, juridiques et fiscales, du quotidien et dans les moments de transitions (familiales, professionnelles), aide à la compréhension de textes (bail, contrat...)

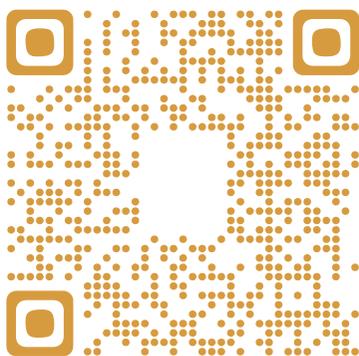
Par une ex-notaire

Gratuit - Sur RDV au 04 78 73 18 14

LE PROGRAMME MENSUEL



Téléchargez le programme mensuel



ou rendez-vous sur tassinlademilune.fr





LES CONSULTATIONS INDIVIDUELLES AVEC DES PROFESSIONNELS

La Maison des Familles propose des consultations avec les professionnels suivants jusqu'à 5 séances/an/personne à des tarifs préférentiels :

20€ la séance pour les Tassilunois

40€ la séance pour les non Tassilunois

+ Tarif social (pour les critères, veuillez contacter la MDF)

Avocate en droit de la famille :

Marie CHAPUIS - 07 51 68 46 79

Divorce – Séparation – Liquidation de régime matrimonial – Assurance éducative – Droit des mineurs

mariechapis.wixsite.com/avocat-famille

Conseillère conjugale et familiale

Isabelle ALLAVOINE - 07 70 68 76 88

Accompagnement des couples, parents, personnes solos, jeunes et familles recomposées dans les difficultés de communication et les conflits récurrents.

www.isabelleallavoine-ccf.fr

Éducatrice spécialisée (accompagnement éducatif)

Maud ZUDDAS - 06 65 79 79 04

Accompagnement enfants et adolescents en difficultés relationnelles, scolaires, émotionnelles, en manque d'estime de soi.

Soutien aux parents / grands-parents pour une aide ponctuelle ou régulière.

Consultations individuelles ou familiales

pikinote.fr

Médiatrices familiales

Martine ALBOUY, UDAF (tarif CAF) - 06 12 63 01 54

Accompagnement séparation/divorce et ses conséquences - Rupture de communication familiale - Thérapie de couple - Soutien à la parentalité - Médiation aidants/aidés

udaf69.fr/mediation-familiale

Aude CRAMER, Médiation du Rhône - 06 12 35 24 41

Médiation pour parents séparés ou en cours de séparation - Communication difficile parents/enfant, grands-parents/parents - Successions conflictuelles
mediation-a-lyon.fr/contacter-un-mediateur

Psychologues cliniciennes :

Katia CHAVENT - 07 66 62 45 71

Psychothérapie auprès des enfants et des adolescents mais aussi des tout-petits dans le cadre d'une prise en charge parents/enfants

psychologue-ecully.fr/cabinet-psychologue-katia-chavent

Cécile du CHAYLARD - 06 21 53 68 89

Interrogations liées au vieillissement - Thérapie familiale

Leslie LOMBARD - 06 61 10 26 74

Psychothérapie de l'adulte

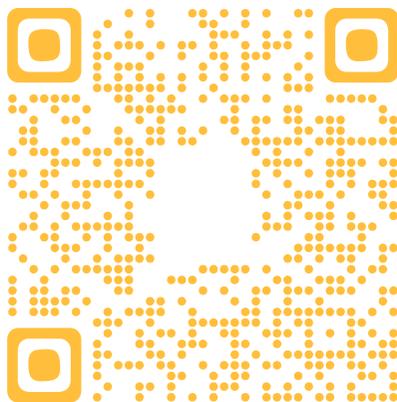




ZOOM SUR... LE CHÈQUE FAMILLE

D'une valeur de 35 €, il est attribué sans conditions de ressources, une fois par an et par enfant **(entre le 1^{er} mars et le 30 septembre)** pour les familles tassilunoises dès un enfant à charge dans le foyer (entre 3 et 17 ans). Il est utilisable **jusqu'au 31 octobre** auprès d'une liste de partenaires situés sur la commune de Tassin la Demi-Lune pour les activités sportives, culturelles et accueils de loisirs.

Téléchargeable sur le portail citoyen
(accessible depuis la page d'accueil du site internet de la Ville) :
tassinlademilune.portailcitoyen





QUELQUES MOTS SUR L'HISTOIRE DE LA MAISON DES FAMILLES

En 2007, la Ville se porte acquéreur de la propriété de la famille Cornut (7000 m²), bâtisse datant de 1835, située en plein centre-ville dont l'histoire a été marquée par les résistants qui ont pu y trouver refuge lors de la Seconde Guerre mondiale.

Après un réaménagement indispensable pour pouvoir accueillir le public, le parc des Jardins de l'Hôtel de Ville est inauguré en 2010.

En 2019, la Maison des Familles ouvre ses portes aux usagers, la bâtisse prolonge ainsi sa vocation d'accueil.

CONTACTS



La Maison des Familles

Jardins de l'Hôtel de Ville – 13 avenue Général Leclerc
04 78 73 18 14
maisondesfamilles@villetassinlademilune.fr
facebook.com/MaisonDesFamillesTLDL
tassinlademilune.fr

POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC, LA MAISON DES FAMILLES EST OUVERTE :

- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
 - le samedi de 9h30 à 12h30
- Fermeture exceptionnelle entre Noël et le jour de l'An*

**Pour être informés du programme de la Maison des Familles,
abonnez-vous à la newsletter Famille de la Ville
sur tassinlademilune.fr**



TASSIN
LA DEMI-LUNE